



Association des propriétaires du lac de l'Original (APLO)

Lac de l'Original Homeowners Association (LOHA)

info@lacedeloriginal.org

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration (CA)

Samedi, le 4 mai, à 10 h

Chez Lucie Smith & Denis Bénac, 344, chemin du lac de L'Original, Val-des-Bois

Sont présents :

Jean Côté	Président
Denis Bénac	Vice-président
Bernard Bourdeau	Trésorier
Lucie Smith	Secrétaire
Noël Cantin	Directeur

Est absent : Henry Patterson Directeur
Jean-Frédéric Potvin Directeur

1. Ouverture de la réunion à 10 h par le président Jean Côté

Le président souhaite la bienvenue à tous et nous souligne que c'est la première rencontre 2024-2025.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Denis Bénac, appuyé par Noël Cantin

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 9 septembre 2023.

Proposé par Jean Côté, appuyé par Denis Bénac

4. Suivis par Jean Côté des résultats du sondage aux propriétaires du lac de l'Original (APLO)

Jean Côté a envoyé le sondage par courriel le 19 février aux résidents dans les deux langues avec possibilité pour eux d'ajouter des commentaires au sondage. Il a fait un rappel le 27 mars puis un dernier le 4 avril se terminant le 30 avril 2024. Il confirme que nous avons 84 propriétés. Le taux de réponse est de 37 sondages sur 84 pour un total de 44 %.

5. Vente de la nouvelle carte de membre

Lucie Smith présente la nouvelle carte de membre au CA, imprimée chez Bureau en gros, au coût de 16,18 \$ (taxes incluses) pour 100 unités. La vente de la carte au coût de 25,00 \$ débutera en mai, on va privilégier la vente en ligne par Interac pour ce premier mois. Par la suite, il y aura vente de carte de membre, le 22 juin au BBQ de l'APLO. Lors de l'achat de leur carte, chaque propriétaire recevra une carte postale et un aimant avec logo de l'APLO pour le réfrigérateur. La vente de carte se prolongera par la suite jusqu'à la fin de juillet 2024. L'objectif est de battre le record de la vente de 2023 de 62 cartes dont 12 par Interac sur une possibilité de 84 cartes. Jean Côté nous propose et nous confirme que le coût pour les petits aimants de frigo est de 0,65 \$ l'unité. Proposition acceptée à l'unanimité. Ultérieurement, nous allons adhérer au programme membres Privilège de Bureau en gros, donc nous recevrons 250 cartes de membre et 100 cartes postales, gracieuseté de ce fournisseur à l'adhésion. Il y aura

impression de 50 cartes postales avec la gagnante Martine Frenette du concours de photos 2022 et puis de même avec la photo du gagnant Luc Guindon de l'édition 2023.

6. Calendrier des activités 2024 de l'APLO :

a) *Barbecue (samedi le 22 juin 2024)*

L'activité BBQ d'ouverture de la saison aura lieu le samedi 22 juin 2024, chez nos hôtes Jean Côté et son épouse Debbie Lewis conjointement avec Bernard Bourdeau et son épouse Alice à partir de 11 h 45 jusqu'à 13 h 30. Dans le cas de pluie, l'activité sera remise le lendemain midi, même heure. Une invitation dans les deux langues sera publiée par Jean Côté sur Facebook et par courriel. C'est l'occasion de partager un repas en toute convivialité.

b) *Poker Run (6 juillet 2024)*

Dans le cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain à la même heure. Denis Bénac et Lucie Smith s'engage à prendre en charge l'organisation de l'activité. Jean Côté et Denis Bénac vont aller rencontrer Carol Renaud afin de savoir si cette date lui convient.

c) *L'AGA de l'APLO (10 août 2024)*

Jean Côté nous suggère de faire notre AGA, le samedi le 10 août au Camping Val-des-Bois et il va vérifier auprès de Carol Renaud pour savoir si son local sera disponible.

d) *Parade de ponton – 4 à 6 (10 août 2024)*

Jean Côté, président nous propose de la faire le même jour que l'AGA, proposition acceptée à l'unanimité. Dans le cas de pluie, elle sera remise au 17 août de 4 à 5 avant le souper-partage (Potluck) du 17 août. Jean Côté va publier sur Facebook une invitation pour les résidents. Aussi, afin de partager des souvenirs de cette activité, Lucie Smith publiera un montage de photos et vidéos après l'événement.

e) *Souper-partage « Potluck » (17 août 2024)*

L'activité de fermeture de la saison aura lieu le samedi le 17 août de 17 h à 19 h. Dans le cas de pluie, l'activité sera remise au dîner du 18 août 2024 de 11 h 45 à 13 h 30, chez nos hôtes Jean Côté et son épouse Debbie Lewis conjointement avec Bernard Bourdeau et son épouse Alice. Une invitation dans les deux langues sera publiée par Jean Côté sur Facebook. Les participants pourront apporter des mets, des aliments, des charcuteries et breuvage non alcoolisé afin de partager un repas en toute convivialité.

f) *Concours de photos*

Denis Bénac confirme qu'il remettra à l'ouverture des chalets les prix à la deuxième gagnante et au 3^e gagnant de l'édition 2023. Lucie et Denis ont suggéré, que les prix soit remis à l'AGA du 10 août car en automne plusieurs résidents ferment leur chalet. Il a été convenu que cette année, le concours de photos va être reconduit mais tous sont unanimes que le concours aura lieu du 1^{er} juin au 31 juillet 2024. Les photos pourront avoir été prises lors d'une autre saison ou d'année antérieure. Le gagnant ou la gagnante du concours 2024, pourra se retrouver possiblement sur des outils promotionnels dans le futur. Nous allons maintenir 3 gagnants dont le premier avec une impression d'une toile sur photo et pour la 2^e et 3^e place un certificat cadeau ou carte-

cadeau. Le comité organisateur va aller rencontrer les commanditaires de 2023 (Babine et Matériaux Lajeunesse) afin de savoir s'ils veulent y contribuer de nouveau. Le titre du concours sera : « La beauté du lac ! ». Lucie Smith s'engage à faire un montage de photos de tous les participants au concours sur « L'Écho du lac de l'Original ».

7. Tests d'eau et de transparence pour le RSVL

Noël Cantin accepte avec plaisir de s'engager à faire les 3 collectes d'échantillon (juin, juillet et août) pour les tests pour (chlorophylle a, phosphore et carbone dissous) de RSVL pour prendre la relève de Denis Bénac. Denis s'engage à lui remettre toutes les informations et lui montrer la procédure afin de le former. Jean Côté confirme qu'il reprendra les tests de la transparence de l'eau chez RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs).

8. Tests pour l'eau de baignade (Micro B)

Denis Bénac continuera de prendre les échantillons d'eau de baignade chez Micro B (juin, juillet et août) pour connaître s'il y a présence d'E. Coli (Escherichia coli) et de connaître la cote de l'eau de baignade. Il nous informe sur une base volontaire qu'il ne chargera pas de frais pour le transport comme il ne l'a jamais fait.

9. Vente d'outils promotionnels (tasses et de chandails)

Jean Côté, nous confirme qu'il nous reste que 9 tasses sur 72 à vendre. Il reste quelques chandails et nous ne commanderons pas de tasses même si ce fût un succès. Concernant les outils promotionnels, les plumes, nous les donnerons lors du BBQ à la table d'accueil. Porter son gilet lors de l'AGA aide à favoriser un lien d'appartenance et à promouvoir l'APLO.

10. Suivi du concours de photos et des commandites 2023 (fin le 30 septembre 2023)

Un agrandissement, impression d'une photo sur toile 16 x 20 a été remis à Luc Guindon, le gagnant de la 1^{ère} place par Lucie Smith et Denis Bénac, organisateurs du concours à l'automne 2023. Pour la 2^e place : une carte-cadeau de 40,00 \$ chez Matériaux Lajeunesse (Kelly Blakeney) et en 3^e place : un certificat cadeau de 25,00 \$ chez Babine (Mark Blakeney), les prix seront remis en mai ou juin 2024. La secrétaire a envoyé une lettre de remerciements aux commanditaires puis a remercié Jean Côté pour la collecte de toutes les photos. Toutes les images ont été anonymisées et envoyées au jury par courriel pour une évaluation « à l'aveugle ». Chaque photo a été évaluée pour sa valeur technique (composition, cadrage, exposition, mise au point) et pour sa valeur artistique. Nous avons remercié le jury Geneviève Bilodeau-Roy et Alexandre Côté pour leur temps consacré à la sélection des photos. Les résidents ont bien apprécié de voir les photos de tous les participants au concours. Le diaporama a été publié sur le groupe « L'Écho du lac de l'Original » et réalisé par Lucie Smith.

11. Varia :

11.1. Nettoyage du lac

Lucie et Denis partage à leurs collègues qu'ils vont refaire le tour du lac et que c'est leur propre initiative. Ils publieront sur Facebook, le fruit de leur collecte pour encourager d'autres résidents à continuer à ramasser des objets qui peuvent tomber à l'eau en présence de vent. Il a été convenu que le CA ne fera pas appel à des bénévoles.

11.2. Projet d'un tableau pour les produits sans phosphates

Lucie Smith mentionne qu'elle continue ses recherches et avoue que c'est plus long

qu'elle avait prévu. Elle actualisera des données concernant des produits disponibles sous forme de tableau qui sont écologiques et biodégradables et sans phosphates. Jean Côté suggère de présenter quelques copies à l'AGA. Denis Bénac ajoute qu'il serait intéressant que Lucie monte un petit kiosque pour présenter ses découvertes avec des échantillons à l'appui avec quelques copies du tableau.

11.3. Retour sur la suggestion d'une boutique en ligne (Web store)

En l'absence d'Henry Patterson à notre présente réunion nous n'avons pas discuté de la possibilité d'un site Web pour vendre des produits promotionnels. Exemple : désinfectant pour le bateau, chandails, tasses, équipements de bateau etc. Pour le moment, le CA d'un commun accord, n'envisage pas cette avenue.

11.4. Procédures et publication de chaque procès-verbal

Noël Cantin propose de simplifier les procès-verbaux et publications avec moins de détails tout en gardant la transparence pour les membres de l'APLO. Proposition acceptée à l'unanimité qui uniformisera le travail de tous, facilitera la rédaction, la correction et simplifiera la traduction par Jean Côté (Président). Le tout agrémentera la lecture par les propriétaires et résidents du lac.

11.5. Code d'éthique et révision du code d'éthique

Lucie Smith partage un code d'éthique abrégé, sous-forme de tableau et confirme qu'elle a travaillé sur cet aide-mémoire d'une page. Le but est de rappeler l'importance de respecter ce code et d'adopter de bonnes pratiques par une bonne conduite et respect de tous : embarcations motorisées, non motorisées, les kayaks, les planches à pagaie, les nageurs, pédalo etc. Elle s'engage à le présenter à ses collègues du CA pour modification ou approbation de leur part. Cet aide-mémoire sera plastifié et pourra se mettre sur le frigo à la vue de tous. Pour la sécurité nautique et dans le cas de conduite ou comportement dangereux, les coordonnées de la Sûreté du Québec y seront inscrites.

12. Liste de suivis ou d'actions à prendre pour la prochaine réunion :

- a) Le président va communiquer les résultats du sondage par courriel
- b) Nous allons commander des items promotionnels pour 2024-2025
- c) Impressions de 100 aimants et 100 cartes postales, gracieuseté de Bureau en gros (50 de gagnante 2022 (Martine Frenette) et du gagnant du concours 2023 (Luc Guindon)
- d) Préparation des invitations par la secrétaire des activités à venir
- e) Publications Facebook par le Président pour les cotisations de la carte de membre et les activités de 2024
- f) Tableau abrégé du code d'éthique

13. Date de la prochaine réunion

Le samedi le 1^{er} juin 2024 à 10 h, chez Bernard Bourdeau

14. Levée de la séance à 11 h 55, le 4 mai 2024,

Proposé par Denis Bénac, appuyé par Noël Cantin

Lucie Smith, secrétaire